

Rapport de stage Niveau I : contenu, conditions et organisation

Un rapport de stage comprenant deux parties - A et B - est produit dans le cadre du stage de niveau I. Chaque partie concerne un cas différent. La partie A s'attache à l'évaluation d'un·e client·e, la partie B à la réalisation d'une intervention auprès d'un·e autre client·e (intervention déjà en cours à laquelle l'étudiant·e participe ou nouvelle intervention sous supervision du ou de la PF). Les documents sont à envoyer en format informatique. Une version intermédiaire du rapport est rédigée pour les journées d'analyse de pratique, la version finale est rédigée pour la fin du stage.

Rapport intermédiaire – partie A	Rapport intermédiaire – partie B
Document informatique communiqué à l'enseignant·e référent·e ¹	Document informatique communiqué à l'enseignant·e référent·e ¹
Délai d'envoi : 16 <u>décembre</u> , 17h00	Délai d'envoi : 16 <u>décembre</u> , 17h00
Taille : 3 pages maximum (sans les éventuelles annexes)	Taille : 3 pages maximum (sans les éventuelles annexes)
Contenu : <ul style="list-style-type: none"> • présentation du ou de la client·e, y compris quelques éléments du profil occupationnel (1 page) • présentation d'une activité d'obtention d'informations terminée : justification, description de sa réalisation, analyse des résultats obtenus (2 pages) 	Contenu : <ul style="list-style-type: none"> • présentation succincte de la situation du ou de la client·e (qlq lignes), • présentation du plan d'intervention proposé par l'ergothérapeute (qlq lignes : Buts ou objectifs et moyens) • présentation d'une séance de traitement : objectifs spécifiques, choix de l'activité, setting, réalisation et adaptation de la séance, évaluation de la séance (2 pages)
Rapport final – partie A	Rapport final – partie B
Document informatique communiqué à l'enseignant·e référent·e ¹	Document informatique communiqué à l'enseignant·e référent·e ¹
Délai d'envoi : 30 <u>janvier</u> , 17h00 ²	Délai d'envoi : 30 <u>janvier</u> , 17h00 ²
Taille : 5 pages maximum (sans les éventuelles annexes)	Taille : 5 pages maximum (sans les éventuelles annexes)
Contenu (tenir compte des commentaires des analyses de pratique dans la rédaction du profil et de l'état occupationnel du ou de la client·e) : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation complète (profil, état occupationnel, problèmes) • buts ou objectifs d'intervention 	Contenu (tenir compte des commentaires des analyses de pratique dans la rédaction du rapport) : <ul style="list-style-type: none"> • présentation succincte du ou de la client·e • présentation du plan d'intervention • description de la progression de l'intervention au fil des séances, • évaluation des résultats de l'intervention et en particulier de l'atteinte des buts ou objectifs

La production et l'évaluation du rapport font parties du module Intégration 2 (S.ER.SO.2372.F.22).

¹ Le document comporte en plus une page de titre avec : no du module, nom de l'étudiant·e, lieu et dates du stage, nom de l'enseignant·e référent·e.

² Une copie du rapport final est remise au praticien formateur ou à la praticienne formatrice dans le même délai.